

Plan Local d'Urbanisme

Annexes

Vu pour être annexé à notre délibération du 12 décembre 2018 arrêtant le PLU.

Le Maire, Patrice Sainsard



Secteur est de la commune, aux lieux-dits Favié des Trois Pigeons et ses abords, gravures rupestres préhistoriques situées dans les abris rocheux ou sous grottes, Occupations anciennes d'époque préhistorique, néolithique, protohistorique, antique, médiévale et moderne.

Village de Milly et ses abords : mentionné dès le premier Moyen-âge (Château et ses dépendances, habitat vernaculaire, église, Chapelle, maladrerie, nécropoles, voies, etc.)

Secteur ouest de la commune, aux lieux-dits Plateau des Six Fermes, Malabot et Bois de Milly : gravures rupestres préhistoriques ou historiques situées dans les abris rocheux ou des grottes, Occupations anciennes d'époque préhistorique, néolithique, protohistorique, antique, médiévale et moderne.

Plan Local d'Urbanisme

Commune de MILLY-LA-FORÊT

Annexes graphiques



Vo pour des annexes à notre délibération du 12 décembre 2018 arrêtant le P.L.U.
Le Maire, Patrick JAMMARD

LEGENDE

- Limite communale
- Limite de l'intercommunalité
- ▨ Zones de sensibilité archéologique
- ▨ Secteurs affectés par le bruit - Infrastructures routières

Le risque d'exposition au plomb concerne l'ensemble du territoire communal (arrêté préfectoral du 09/12/2011).
Le permis de construire s'applique à l'ensemble du territoire communal.